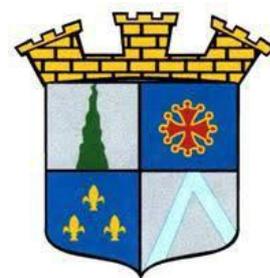


# AMBRES

Entre Agout et Dadou



La vie municipale ▷ p. 4 à 7

Les commissions ▷ p. 8 à 10

La vie associative ▷ p. 11 à 17

Infos, en bref... ▷ p. 18 à 20



## SOMMAIRE

### LA VIE MUNICIPALE

Compte-rendus des réunions  
du Conseil Municipal 2018  
Les Finances

### LES COMMISSIONS

Les Travaux et l'Urbanisme  
L'école  
L'animation

### LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes  
La Gymnastique Ambraise  
Le Tennis Club Ambrais  
Les Planches pour rire  
ASA XV - Rugby  
Couleur Ambres  
K'Danse 81  
Les Défoulés  
Natation, sport adapté  
Union Sportive Ambraise  
Créatif des 2 Vallées

### INFOS, EN BREF...

Le Smictom  
Rappel sur les bruits de voisinage  
Etat Civil  
Nouveau à Ambres  
Les entreprises locales

# 1918 - 2018



Une cérémonie haute en couleurs avec un lâcher de ballons tricolores par



les enfants de l'école !

Directeur de la publication : Michel Tournier  
Rédaction : Commission d'animation et de communication - Présidente Myriam Rabaud  
Conception et réalisation : MC Communication - Lavour  
Déclaration du 02/04/1963 au TGI de Castres  
Tirage : 500 exemplaires - Impression : Equinox - Saint-Sulpice-la-Pointe

Mairie - 81500 AMBRES - Tél. 05 63 58 31 35 - Fax. 05 63 58 37 41  
Email : mairie-ambres@orange.fr - Site : www.ambres.fr  
**Ouverture secrétariat** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (lundi 17h30).  
Fermé le jeudi après-midi au public.  
**Permanence du Maire** : mardi et vendredi de 16h à 19h, le samedi sur rendez-vous (à prendre au secrétariat de la mairie)  
**Permanence de la 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire** : mardi et vendredi de 17h à 18h  
**Location salle des fêtes et location mobilier** : 06 73 91 42 83

## Le mot du maire



Chers administrés,

2018 a été l'année du centenaire de la grande guerre, la première mondiale, la plus meurtrière aussi.

Après 1920 tout s'est accéléré, en un siècle notre planète a subi plus de transformations qu'en 2000 ans d'histoire ! C'est un constat, je pense que cette fuite en avant, si elle est inévitable, doit appeler la plus grande vigilance dans nos décisions et nos comportements si l'on veut pouvoir espérer un avenir décent pour nos enfants !

Notre commune a commémoré cet armistice par une cérémonie aux monuments aux morts, haute en couleurs, accompagné par les enfants de l'école qui ont chanté et procédé à un lâcher de ballons tricolores.

Je voudrais remercier les porte-drapeaux, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, « Giroussens en musique » et tous qui ont, par leur présence, contribué au succès de cette manifestation.

Nous avons enfin terminé le premier programme de l'assainissement collectif. Cela a entraîné des perturbations sur la D87 sur les mois de juillet/août, nous en avons été tous victimes surtout nos commerçants, il faut se dire que c'est un mal pour un bien !

Vous avez pu constater que tout notre éclairage public éclaire « plus blanc » c'est le passage aux lampes led « intelligentes » qui baissent le niveau d'éclairage en cours de nuit et qui nous assurent une économie d'énergie.

Nous avons achevé les travaux du 2<sup>ème</sup> appartement, offrant ainsi 95 m<sup>2</sup> à la location. Nous avons également profité des aides accordées aux économies d'énergie pour isoler les anciens locaux de l'école et remplacer l'ancienne chaudière fioul par une pompe à chaleur qui alimente la mairie.

Les travaux sur la voirie sont toujours aussi conséquents, c'est un gouffre financier, c'est pourquoi il est très important d'adapter notre vitesse et de ralentir lors des croisements de véhicules pour ne pas avoir à empiéter sur l'accotement et le détériorer.

La construction est soutenue, malgré cela l'école a une baisse d'effectif qui risque de compromettre le maintien d'une classe à la rentrée 2019. De ce fait l'extension prévue est ajournée.

Après avoir temporisé les travaux de mise en sécurité de la D87 entre le carrefour du Grés et l'entrée de la salle des fêtes, nous allons les prioriser pour 2019. Cela consiste à réaliser des trottoirs, une circulation douce, deux plateaux ralentisseurs, dont un qui permettra d'améliorer la sortie depuis la rue du Grés, et à regrouper les deux abris bus existants en un seul point, adossé au parking du stade. Certains bâtiments communaux subissent les affres du temps, notamment la couverture des églises pour lesquelles il faudra réaliser les travaux qui s'imposent.

La pose d'une fibre optique entre Lavour et le sous-répartiteur situé au Grés est prévue pour juin 2019. Cela améliorera le débit numérique de chacun d'entre nous en attendant le raccordement de chaque foyer par fibre optique à l'horizon 2024-2025.

Nous nous efforçons de maîtriser au mieux nos frais de fonctionnement par une optimisation des dépenses, une mutualisation des achats (notamment avec la Communauté de communes) et une vigilance de tous les instants. C'est avec les économies réalisées que nous pourront financer, en partie, nos investissements, sans augmenter pour autant la part communale de nos impôts locaux qui n'a subi qu'une seule hausse depuis 2011.

Je voudrais saluer tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme et le rayonnement de notre commune, artisans, commerçants, hébergeurs, associations, bénévoles..., soyez tous remerciés pour la qualité de vos actions.

Au nom des élus et des employés municipaux, je vous souhaite une année 2019 apaisée, remplie de joies et de santé.

**Michel TOURNIER**

**NOTA : Un cahier de doléances est disponible en mairie... depuis 1995 !**



## ► SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2018

## 1. FINANCES

## ► Compte administratif /Compte de gestion - COMMUNAL 2017

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	672 281,29 €	DÉPENSES	339 685,14 €
RECETTES	717 082,20 €	RECETTES	339 685,14 €
RÉSULTAT EXERCICE N	+ 44 800,91 €	RÉSULTAT EXERCICE N	+ 96 396,15 €
RÉSULTAT EXERCICE N-1	+ 83 140,81 €	RÉSULTAT EXERCICE N-1	- 28 090,43 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 100 869,37 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 68 305,72 €

## ► Compte administratif /Compte de gestion - SERVICE ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	30 089,78 €	DÉPENSES	31 494,43 €
RECETTES	46 973,32 €	RECETTES	141 296,03 €
RÉSULTAT EXERCICE N	+ 16 883,54 €	RÉSULTAT EXERCICE N	+ 109 801,60 €
RÉSULTAT EXERCICE N-1	+ 12 858,70 €	RÉSULTAT EXERCICE N-1	- 95 518,40 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 29 742,24 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 14 283,20 €

## ► Orientations budgétaires

- **Extension école** : études en cours concernant les bâtiments BARON pour rénover l'existant ou détruire l'existant et faire du neuf. Le Conseil estime qu'il vaut mieux ne pas se précipiter, une fermeture de classe à la rentrée est envisagée par l'académie en fonction des effectifs.
- **Divers outillages services techniques** : 3 000 €
- **TEPCV** : passage en LED de l'éclairage public : 21 000 €
- **Voirie 2017** : reste à réaliser pour un montant de 19 826,04 €
- **Voirie 2018** : 50 000 €
- **Aménagement d'un 2<sup>ème</sup> logement** : reste à réaliser pour un montant de 79 48,40 €
- **Il est évoqué l'isolation des ateliers techniques** mais avant, il serait nécessaire de créer un plancher ourdi.

## 2. Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Une enveloppe a été accordée pour les travaux liés à l'économie d'énergie (projet piloté par la CCTA). Des aides à hauteur de 80 à 100 % sont prévues pour les travaux remplissant les conditions.

Plusieurs projets sont éligibles : l'isolation du 2<sup>ème</sup> appartement en cours de rénovation, les fenêtres de la 2<sup>ème</sup> salle, le portail des garages.

## 3. Urbanisme

Rétrocession de la voirie du lotissement « Les Terrasses de la Plaine » rue des Croisades.

## ► SÉANCE DU 10 AVRIL 2018

## 1. FINANCES

M. le Maire expose le compte rendu de la commission finances du 5 avril dernier.

Le montant des taxes 2018 donne un produit à taux constant de 282 282 € sans hausse des taux.

## ► BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018

M. le Maire expose le projet de BP ASSAINISSEMENT 2018 qui s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES/RECETTES	47 544,05 €	DÉPENSES	185 044,64 €

**Le BP ASSAINISSEMENT 2018 est voté à l'unanimité**

## ► BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2018

## ► SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 (SUITE)

M. le Maire expose le projet de BP COMMUNAL 2018 qui s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES/RECETTES	638 000,28 €	DÉPENSES	292 095,44 €

**Le BP COMMUNAL est voté à l'unanimité moins une voix**

## 2. Décision sur vente parcelle de terre à la Roudezié à M. RIBOTTE

M. RIBOTTE souhaite acquérir 125 m2 de la parcelle sise à la Roudezié cadastrée sous le numéro 1241 de la section D. Après accord du Conseil Municipal, le prix de vente est fixé à 12 € le m<sup>2</sup>.

## ► SÉANCE DU 30 AVRIL 2018

## Choix déploiement numérique

**Le Département du Tarn et la Communauté de Communes Tarn-Agout ont informé la mairie d'AMBRES de changements importants dans la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique annoncé pour 2017-2021.**

En effet, les travaux prévus devaient être confiés en totalité à la Société d'Economie Mixte départementale E-Tera.

Le Département envisage désormais de faire appel à une entreprise spécialisée dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

Pour cela, un appel d'offre complexe doit être lancé, le délégataire pourra être désigné au mieux en avril 2019, ce qui entraîne un décalage du programme prévu sur le secteur de Tarn Agout. En particulier, tous les travaux prévus concernant la pose de fibre vont être retardés.

Cependant, la commune d'Ambres était concernée dans le programme initial par une première tranche de travaux 2017-2018 consistant à une montée en débit du réseau cuivre existant, l'installation de la fibre sur la commune intervenant 5 ans plus tard.

Ces travaux de montée en débit, dont les études ont été réalisées, peuvent être effectués en 2018 en dehors du périmètre de la future DSP départementale.

**Le Conseil Municipal d'Ambres était appelé à se prononcer sur le choix suivant :**

► **Option 1** : confirmer l'option de travaux de montée en débit du réseau cuivre existant dès 2018, selon les études réalisées à ce jour, sachant que la fibre sera déployée sur la commune au plus tard 5 ans après cette montée en débit.

► **Option 2** : choisir dès à présent le déploiement de la fibre pour la commune dans le cadre de la future DSP et un calendrier de travaux décalé dans le temps.

**L'option 1 a été retenue à l'unanimité.**

## ► SÉANCE DU 24 JUILLET 2018

## 1. Don de la maison Besse

Mesdames BESSE propose de faire don de la maison d'habitation située 86 route de Gaillac en vue d'un but social.

Le Conseil Municipal donne son accord à la majorité moins 1 voix.

## 2. Travaux à valider

Le marché des travaux de faucardage a été attribué à l'entreprise PELISSIER

## 3. Référent patrimoine

La Société Archéologique de Lavaur souhaite un correspondant sur Ambres pour protéger, valoriser le patrimoine communal et continuer à le faire vivre. L'interlocuteur désigné par le Conseil Municipal est M. Michel FERAUD

## 4. Régularisation emprise rue du Pastel

Suite à la réfection de la Rue du Pastel pour la réalisation du chemin piétonnier, son emprise ayant débordé sur la propriété de M. MARQUES, il est nécessaire de régulariser. Le Conseil Municipal donne son accord.

## 5. Adhésion au groupement de commandes

Le Conseil Municipal donne son accord pour la restauration et la reliure des actes administratifs et d'état civil constitué par le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn.

## ► SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2018

## 1. Convention avec le SIEMN pour le contrôle des bouches et poteaux incendie

Dans le cadre de la réglementation relative à la défense incendie, la commune est tenue de prendre un prestataire pour procéder au contrôle technique des points d'eau incendie. La majorité des bouches et poteaux incendie sont raccordés sur le réseau d'alimentation en eau potable du SIEMN. Compte tenu des conséquences sur la qualité de l'eau, le conseil municipal a jugé opportun de confier le contrôle au SIEMN pour une rémunération de 40 € par hydrant.

## 2. Convention école et cinéma

Mise en place de la contribution financière municipale annuelle 2018-2019 correspondant aux coûts de gestion et d'organisation de l'opération « école et cinéma » fixée à 1,50 € par an et par élève.

## 3. Indemnité allouée au comptable du Trésor

Attribution de l'indemnité de conseil allouée à M. Bruno Reverdy comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur.

**4. Désignation du délégué à la gestion des listes électorales pour le Répertoire Unique Electoral**

La commission administrative de révision des listes électorales est supprimée. Le Maire bénéficie d'une compétence personnelle pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs. Une commission de contrôle est créée et sera chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs concernés. Elle est composée d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, un délégué de l'Administration et un délégué désigné par le Président du TGI. Le délégué de la commune sera donc M. Daniel MARQUES qui l'accepte.

**5. Facturation SCOPELEC**

L'entreprise SCOPELEC ayant coupé l'alimentation de l'accès internet de la maire durant le mois d'août pendant 15 jours, il est demandé un dédommagement estimé à 532,53 €.

**6. Décision à prendre sur le transfert de la compétence assainissement à la CCTA**

La Loi Nôtre prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence « eau et assainissement » sera obligatoirement transférée aux communautés de communes. Une loi de 2018 prévoit la faculté d'opposition au transfert. Pour cela, il est nécessaire qu'au moins 25 % des communes membres d'une communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens avant le 1er juillet 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence assainissement. Ce transfert sera alors repoussé au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**7. Plan climat**

Optimisation de l'éclairage public (parking école et salle des fêtes et qualité de l'air (école). Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, plusieurs pistes sont développées notamment les économies d'énergie. Le Maire propose, dans un premier temps, de changer les ampoules des candélabres du parking de l'école, ainsi tout l'éclairage public sera équipé d'ampoules LED et dans un deuxième temps, de prévoir des horloges pour réduire le temps d'éclairage du parking de l'école et de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal donne son accord.

**8. Déplacement du marché de plein vent**

Le Conseil Municipal décide de se joindre à l'association « Créatif des deux vallées » pour maintenir son marché de plein vent. De ce fait, le marché se tiendra désormais les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 17 h à 20 h, sur le parking de la salle des fêtes.

**9. Admission en non valeur**

Certaines créances de la commune restent impayées notamment en matière de facturation de l'assainissement. Le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur certains titres pour un montant total de 31,61 €.

► **SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018**

**1. Convention avec le SIEMN pour le contrôle des bouches et poteaux incendie**

Sur la fréquence des contrôles des hydrants par le SIEMN, le Conseil décide de procéder à la visite du parc une fois tous les quatre ans.

**2. Vente chemin de Sainte Cécile**

Monsieur Alain BERMOND souhaite acquérir un chemin rural à Sainte Cécile situé au milieu de son champ. Le Conseil Municipal décide, par 10 voix POUR et 2 voix CONTRE, la vente de ce chemin sous réserve en contrepartie de planter une haie partant de sa limite de propriété jusqu'à l'église le long de la route de Sainte Cécile. Le prix de vente sera de 1 € le m<sup>2</sup>.

**3. Règlement Général sur le Protection des Données (RGPD)**

Depuis le 25 mai 2018, est entré en vigueur le Règlement Général sur la Protection des données. Tout organisme public qui traite des données à caractère personnel est dans l'obligation de se conformer au RGPD. Celui-ci impose à toute collectivité territoriale, de désigner un délégué à la protection des données. Pour diminuer le coût inhérent, l'Association des Maires propose un service de DPO mutualisé. Le Conseil Municipal décide d'y adhérer.

**4. Radars pédagogiques**

Monsieur le Maire est sollicité par plusieurs riverains sur la vitesse des véhicules. Il propose d'avoir recours à un radar pédagogique déplaçable à différents endroits de la commune. Le Conseil Municipal décide de se renseigner sur d'autres possibilités notamment un panneau clignotant, le radar pédagogique ne faisant pas l'unanimité (**6 voix POUR, 6 voix CONTRE**)

**5. Subvention exceptionnelle Foot**

Suite à la demande du Club de Foot pour la réalisation des travaux de traçage, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 300 €.

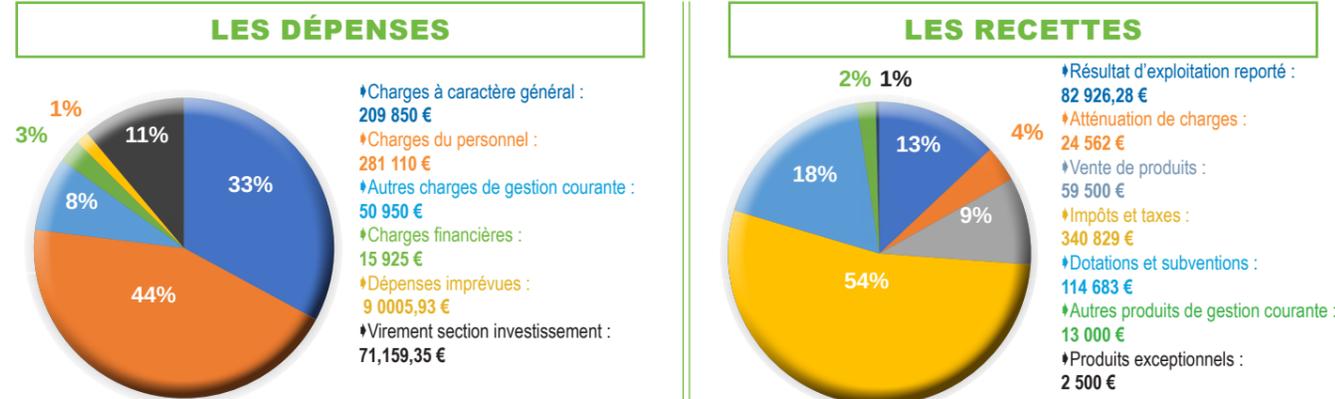
**6. Assurance AXA**

AXA propose une mutuelle santé pour les habitants de la commune et demande l'autorisation d'organiser une présentation à certaines personnes ciblées. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à cette démarche à but commercial qui n'entre pas dans les attributions communales.

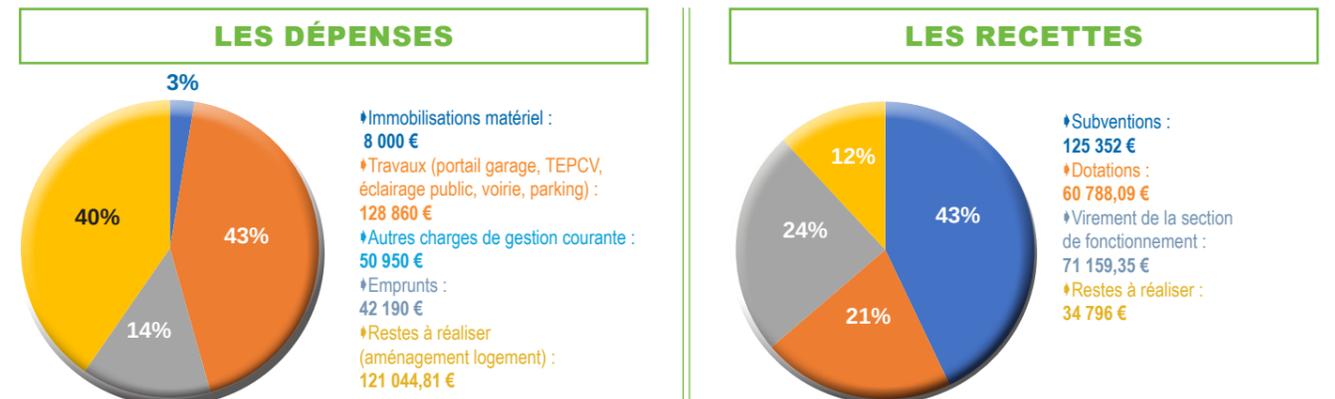
**RETROUVEZ TOUS LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR : [www.ambres.fr](http://www.ambres.fr)**

**LES FINANCES, LES BUDGETS**

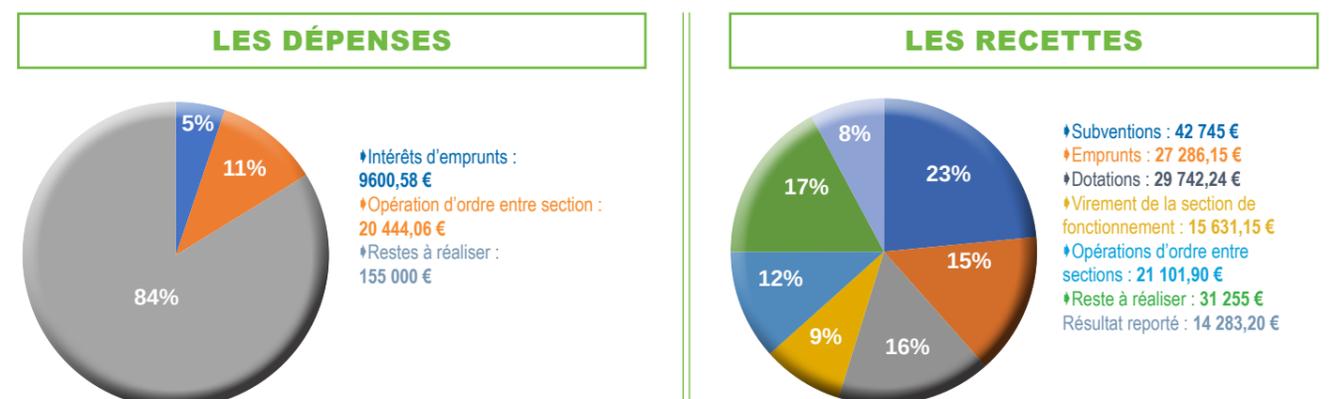
**LE BUDGET COMMUNAL EN FONCTIONNEMENT : 638 000,28 €**



**LE BUDGET COMMUNAL EN INVESTISSEMENT : 292 095,44 €**



**LE BUDGET ASSAINISSEMENT : 185 044,64 €**



**TAUX D'IMPOSITION EN POURCENTAGE**

COMMUNE D'AMBRES	2017	2018	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
TAXES D'HABITATION	10,66 %	10,66 %	20,13 %
FONCIER BÂTI	17,53 %	17,53 %	18,15 %
FONCIER NON BÂTI	59,64 %	59,64 %	79,40 %

# LES TRAVAUX ET L'URBANISME

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les travaux d'assainissement de la 4<sup>ème</sup> et dernière tranche, (initialement prévus en 2017), ont été réalisés pendant l'été 2018.

Durant cette période le trafic sur la D87 a été très perturbé.

**Coût des travaux : 157 180 €**  
**Subventions à hauteur de 60 %**

## LES TRAVAUX

L'année 2018 a été riche en travaux, profitant pour certains de subventions exceptionnelles de l'état.

➔ Les travaux d'aménagement de l'ancienne école en appartement ont été terminés :

**Coût des travaux : 117 000 €**  
**Subvention CCTA : 37 346 € (31,3%)**

➔ Le hangar technique a bénéficié de 2 portails :

**Coût des travaux : 7 171,20 €**

➔ Le projet d'agrandissement de l'école a été annulé :

**Coût des études : 5 355 €**

➔ Création d'un parking derrière l'école réservé au personnel et aux enseignants de l'école :

**Coût des travaux : 8 113,56 €**

Dans le cadre du plan national d'économies d'énergies (CEE isolation) les travaux suivants ont été effectués :

➔ L'isolation et placo ainsi que le changement de fenêtres ont été réalisés dans la salle du théâtre :

**Coût des travaux : 14 701 €**  
**Subvention : 14 701 €**

➔ L'électricité a été également refaite suite aux travaux d'isolation :

**Coût des travaux : 2 000 €**

➔ La chaudière fioul qui chauffe la mairie (et l'ancienne école) a été remplacée par une pompe à chaleur :

**Coût des travaux : 18 780 €**  
**Subvention : 15 650 €**

## L'URBANISME

Les premières constructions sont réalisées (et pour certaines finalisées) dans les lotissements **Le Pastel et les Balcons d'Ambres**

Un nouveau lotissement est en cours le long de la D87A : 4 lots créés.

Dans le cadre du plan national d'économies d'énergies (TEPCV) l'éclairage public est passé en éclairage LED.

**Coût des travaux : 22 486,19 €**  
**Subvention : 14 190,80 €**

## LA VOIRIE

Comme convenu dans le précédent bulletin, notre attention s'est portée principalement sur la route de Berthalay : du rond-point le Grès/Pastel jusqu' à la tête de Bœuf.

La commission a fait le choix de suspendre la pratique du " point à temps " afin de réaliser des travaux plus structurants.

Le montant des travaux étant important, il a été décidé de le faire en 3 tranches.

La première tranche a été réalisée avec l'apport de Graves Emulsion sur la totalité de la bande roulante et la pose de bordure dans les virages qui contribue à éviter le " grignotage " des bas côtés de la route

D'autres travaux de voirie ont été réalisés dans la commune (à Montferrier, sur les trottoirs de la D87, routes des Rives) ainsi que 700 ml de curage de fossé.

**Coût des travaux : 51 786 €**  
**Subvention : 11 623 € (Conseil Général et CCTA)**

La commission Travaux/Urbanisme :  
 Didier BOUDET, Christian ENJALBERT,  
 Michel FERAUD, Alain LAFON, Daniel MARQUES  
 Sylvie PINEL, Maxime SANCHEZ

### À MÉDITER ET À RESPECTER



à 70 km/heure maximum  
sur nos routes de campagne

**Pour préserver nos routes  
et les bas-côtés, merci de  
réduire votre vitesse**

**SANS LIMITATION...**



à 50 km/heure  
en agglomération

# L'ÉCOLE

## LA SEMAINE DE 4 JOURS

La rentrée 2018 a été marquée par le retour de la semaine des 4 jours !

Un vote auprès des parents, des membres enseignants et de la mairie a confirmé cet état de fait.

Une nouvelle organisation du personnel municipal a été mise en place.

L'étude fut gardée sur le lundi et jeudi, les autres jours les enfants n'ayant pas classe, les parents prennent en charge les devoirs.

**NOUVEAUX HORAIRES :**  
**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h**  
**Garderie gratuite de 16h à 16h30**

Encore une année où nous avons pu garder l'ouverture de notre classe ayant le nombre d'enfants nécessaire !



Un portail numérique parents a aussi été mis en place concernant les inscriptions pour la cantine et garderie, comme dans les communes environnantes, cela donne une organisation plus pratique pour les parents qui veulent inscrire ou désinscrire leurs enfants et un suivi des factures.

Je vous transmets tous mes vœux de réussite pour vos enfants, une bonne année 2019 auprès de notre personnel enseignant et de nos employés municipaux.

L'Adjointe à l'école : Mathilde RONFOT





VŒUX DU MAIRE 2018



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018



NOËL DES EMPLOYÉS COMMUNAUX 2018

## LE COMITÉ DES FÊTES, UN SUPER WEEK-END DE FOLIE !

Les 11<sup>ème</sup> « AMBRINGOFOLIES » n'ont rien eu à envier à leurs devancières ! Malgré une météo quelque peu capricieuse, le public a répondu présent, et en nombre, à toutes les animations.

**Jeudi 4 octobre** : quelques 40 mordus de la belote se sont retrouvés pour en débattre simplement et amicalement afin de s'octroyer les magnifiques lots récompensant les plus chanceux bien que tous les participants eurent droit à un lot de consolation. C'est aussi une volonté du Comité de ne décevoir aucun joueur. La collaboration de l'association CARRE D'AS est toujours aussi précieuse.

**Vendredi 5 octobre** : le repas Aligot-saucisse grillée est devenu au fil du temps une référence pour ces « AMBRINGOFOLIES ». 200 convives ont pu le déguster et l'apprécier grâce au talent de toute l'équipe des marmitons qui s'affèrent en cuisine et au service. Félicitations et merci pour leur dévouement ! Bravo à eux ! La partie dansante animée par DJ LAV a permis aux nombreux danseurs présents sur la piste de « s'éclater » dans une super ambiance.

**Samedi 6 octobre** : le point culminant de ces « AMBRINGOFOLIES » est bien le samedi en soirée avec, qui plus est, **L'ENTREE GRATUITE !** La nouveauté 2018 a été le coup d'envoi des concerts à 18 heures. Cinq groupes se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes, et non des moindres : **Hairy Chest**, les gersois des **Anges Olivers**, le grand retour de **Take Up**. Ensuite, après l'Espagne, l'Irlande et l'Angleterre, ils étaient à Ambres...



**Les Badass Mother Fuzzers** dans un show rock époustoufflant ! Et enfin le must de ce festival, venus de leur chère Bretagne, **Les Ramoneurs de Menhir** en exclusivité dans la région !

Un millier de spectateurs se pressaient dans la salle des fêtes pour assister à cette fusion détonante de punk celtique français ! Un véritable délire sur scène

et dans la salle dans une ambiance hyper sympa ! A Ambres c'est vraiment phénoménal ! Une telle prouesse, le Comité des Fêtes là doit à **Pascal Perron** qui, chaque année, parvient à convaincre de tels groupes prestigieux à venir se produire dans « notre campagne » !

**Comme on aime et... C'EST GRATUIT !!!**

**Dimanche 7 octobre** : après la cérémonie religieuse en l'église du Bon Pasteur et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, le Conseil Municipal offrait le vin d'honneur dans la salle des fêtes. Ensuite quelques 120 convives se pressaient autour des tables pour déguster les succulentes moules frites. Cette année, autre nouveauté, celles-ci étaient animées magistralement et avec talent par le « **Eigthies show** » d'Alain Grand dans une ambiance survoltée !

A 16 heures, le **Café Corsé** de Sophie Satti était servi en **Compagnie des Filles !** Une pièce de théâtre décontractée et hilarante devant un nombreux public totalement conquis !

N'oublions pas le concours de pétanque du samedi toujours aussi prisé. Celui du dimanche après midi a été annulé, vu les conditions atmosphériques peu propices à cette compétition.

Les membres du comité et moi-même remercions très chaleureusement les ambraises et les ambrais pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé lors de notre passage pour la présentation du programme.

Nos remerciements vont également à M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur aide matérielle et financière ainsi qu'à tous nos annonceurs publicitaires d'Ambres ou d'ailleurs (artisans, commerçants, entrepreneurs, etc.) qui par leur soutien financier nous permettent de réaliser notre « livret programme » et de contribuer au succès de nos festivités !

**Le rideau est tombé sur ces 11<sup>ème</sup> « AMBRINGOFOLIES » ! En 2019 elles seront toujours là pour les 12<sup>ème</sup>, les 3, 4, 5 et 6 octobre avec, encore, « UNE TRES GROSSE POINTURE » le 5... mais CHUT !**

L'ensemble du comité est heureux de vous présenter pour l'année 2019 ses meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé, de prospérité et de joies festives !

Toute personne, jeune ou moins jeune, qui souhaiterait rejoindre la bonne ambiance du comité pour aider et participer aux différentes activités manuelles ou festives sera la bienvenue.

**Contact : 06 77 84 61 44.**

La présidente : Christèle et ses AmbringoGirls and Boys

## LA GYMNASTIQUE AMBRAISE

Septembre 2018 a marqué le départ de la 23<sup>ème</sup> saison de l'Association de Gym Ambraise !

Les 155 adhérentes ont eu le plaisir de découvrir cette année, en plus des cours de gymnastique **ADULTES** et **SENIORS**, des cours de **BIG DANCE** et de **MARCHE NORDIQUE**, une nouveauté qui rencontre un franc succès : le **FITBALL**. Le **FITBALL** est un cours collectif avec ballon. Les exercices de renforcement musculaire, de souplesse et les postures sur ballon sont empruntés et inspirés à la méthode **PILATES**. Le **FITBALL** est un **gros ballon dont l'utilisation est accessible autant aux débutants qu'aux initiés**.

Grace au dynamisme et à la bonne humeur de Sandra, notre animatrice, l'ensemble des cours

dispensés connaît une affluence régulière quelque soit le moment de l'année.

La saison est ponctuée régulièrement de moments festifs (tables espagnoles, démonstrations et chorégraphies de fin d'année).

Une belle démonstration de **BIG DANCE** a été réalisée à la fête de la musique d'Ambres le 16 juin 2018. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine au mois de juin prochain.

Nous tenons à remercier la mairie de répondre, comme chaque année, positivement à nos attentes pour l'utilisation de la salle communale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux de bonheur pour 2019 !

La présidente, Monique HORTALA et le bureau

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	Tarif 1 cours	Tarifs tous les cours	
GYM ADULTE	10h30 - 11h30 19h00 - 20h00		18h30 - 19h30	12h15 - 13h15	100 €	135 €	
FITBALL	20h15 - 21h15	Se munir d'un ballon de Fitball					
GYM SENIORS		9h15 - 10h15		9h15 - 10h15	100 €	135 €	
BIG DANCE		20h00 - 21h00				135 €	
MARCHE NORDIQUE			9h15 - 10h45			140 €	

## LE TENNIS CLUB AMBRAIS



**2018 : Une très bonne année pour nos lundis soirs estivaux !**

Le soleil a été lui aussi de la partie (parfois même un peu trop !) et nous en avons tous bien profité.

Je vous rappelle que ces lundis soirs sont réservés à toutes les joueuses et à tous les joueurs, quel que soit le niveau ; le but est de jouer ensemble sans aucun esprit de

compétition. Ces moments sont très appréciés par les participants qui ainsi perpétuent la tradition d'un club d'amis avant tout.

Vous pouvez, bien sûr, réserver le court le reste de la semaine lorsque vous voulez jouer.

Nous espérons accueillir toujours plus de joueurs et vous pouvez nous contacter pour de plus amples renseignements au : **06 83 37 62 14 ou 06 20 00 32 07**

Nous adressons à tous et à toutes nos meilleurs vœux de bonne année et bonne santé pour 2019.

Le bureau



**SAMEDI 16 MARS 2019 à 21H**  
**DIMANCHE 17 MARS 2019 à 15H**



## ASA XV - RUGBY

Comme les années précédentes l'AS Ambres était en rassemblement pour l'école de rugby avec les clubs voisins de Lavour et Labastide-St-Georges.

Durant toute la période hivernale, cette saison 2017/2018 restera placée sous le sceau du mauvais temps avec des reports et annulations d'entraînements ou rencontres.

Sportivement toutes nos équipes ont participé avec sérieux aux différents plateaux UMT, GROUPAMA, BENDICHOU organisés par la ligue Occitanie et le comité départemental rugby81, sans oublier le challenge Roger GUIER, René CATALA et Claude LAURENS.

Au niveau des résultats nos joueurs évoluant en :

- 14 ans ont été vainqueurs du Guiter
  - 12 ans vainqueurs du tournoi de LESPARE dans le MEDOC
  - 8 ans vainqueur du Challenge René CATALA et récompensé avec leur copains de -10 ans pour leur comportement en dehors et sur le terrain par Harmonie Mutuelle et Emile N'TAMACK
- Effectif stable à une vingtaine de joueurs

L'Association Sportive Ambres XV présente ses meilleurs vœux 2019 à M. le Maire, son Conseil Municipal ainsi qu'à tous les habitants de la commune de Ambres

Pierre BELLEGARDE

## LES PLANCHES POUR RIRE

« LES PLANCHES POUR RIRE » ont le plaisir de vous présenter leur 4<sup>ème</sup> pièce de théâtre.

Il s'agit cette année d'une comédie de bureau endiablée où une truculente guerre des sexes entraînera le public au coeur d'une manipulation féminine jubilatoire.

« Gag, humour, bonne ambiance ! » scandent les acteurs pour ponctuer leurs innombrables vanes.

Voilà le slogan qui colle à la peau de ce trio infernal débordant d'énergie. Alors, ne ratez pas cette pièce irrésistiblement drôle à la salle des fêtes d'Ambres.

En attendant, nous vous transmettons nos meilleurs vœux de santé et réussite pour 2019 et vous renouvelons nos remerciements pour votre soutien lors de nos représentations.

La Présidente : M.R.

## COULEUR AMBRES



Couleur Ambres reste fidèle à sa dynamique autour de projets culturels, amicaux et conviviaux.

2018 a encore été riche de découvertes avec :

- Visite des « Ruchers de Mathieu » à St-Gauzens
- Visite de 2 maisons passives à Ambres
- Des soirées musicales autour de Didier, organiste ambrais
- Conférence sur l'ostéopathie par M. Djabacu
- 2 concerts du « Temple Ensemble » organisés en partenariat avec Pastel en Scène à Lavour et St-Jean-de-Rives

Les soirées du photo club ont abouti à la réalisation de 2 livres souvenirs réalisés avec le concours de la Lyre de Lavour

**N'en doutez pas, nos rencontres s'achèvent par un repas partagé avec amitié, bonne humeur et gourmandise...**

La Présidente : Michelle FERRAUD  
Contact : les.michels81@gmail.com

## K'DANSE 81

La saison 2018/2019 a démarré pour sa 11<sup>ème</sup> année de danses.

C'est toujours avec Gwenael que nous continuons notre aventure.

Que vous soyez seul ou en couple, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année, pour l'apprentissage ou le perfectionnement des danses de salon (chacha, rock, passò, tango, rumba etc), avec cette saison une nouveauté « Danse solo latine ».



Les cours (débutants, solo, confirmés) ont lieu à la salle de fêtes tous les jeudi de 20h à 22h30. L'association organise également un ou deux stages de danse durant la saison.

Pour tout renseignements : 05.63.58.25.79 ou 06.14.25.63.84

Le réveillon de la Saint Sylvestre organisé pour la 2<sup>ème</sup> année par l'association K'DANSE 81 a connu un réel succès. Les organisateurs ont terminé « épuisés » mais « enchantés » et remercient tous les participants.

La soirée déguisée (cette année sur le thème de l'Espagne) avec son traditionnel repas, est fixée au SAMEDI 23 FEVRIER 2019. C'est au cours de cette soirée, que vous pourrez voir évoluer sur la piste les adhérents de K'DANSE 81, suivi de démonstration de danses par Gwenael, notre professeur et sa partenaire Laetitia.

**AMBRAIS et AMBRAISES n'hésitez pas à nous rejoindre afin de passer ensemble un bon moment, en toute convivialité.**

Merci à M. le Maire et au Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle.

Toute l'équipe de K'DANSE 81 vous adresse tous leurs meilleurs vœux dansants pour 2019.

Le président et le bureau

Reprise en Septembre

# K'Danse 81

## Rock Tango Valses...Chacha

les jeudis

- ★ 20h : débutant
- ★ 21h : Solo Latine
- ★ 21h30 : confirmé

avec Gwenael  
professeur jeune, précis et passionné

06 14 25 63 84 Salle communale du stade, lieu dit "le grès", 81500 Ambres  
05 63 58 25 79 kdanse81@orange.fr - [f / kdanse81](https://www.facebook.com/kdanse81)

## LES DÉFOULÉS

Nouvelle saison... Quelques nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Autour d'une bonne table et d'une griffade, nous avons souhaité l'anniversaire de Raymond, 80 ans !

Depuis la création de l'association en 2001, il est la locomotive de notre club, un exemple pour les « plus jeunes ».

**Weekend ascension** : séjour dans les calanques avec un temps très agréable et une belle ambiance, Gardons de cette belle région de beaux souvenirs.

**Continuons à randonner d'un bon pas le plus longtemps possible et surtout dans la bonne humeur.**

Les adhérents remercient M. le Maire et son Conseil Municipal pour leur aide matérielle et financière.

Les défoulés adressent à toutes et tous leurs meilleurs vœux pour 2019.



Le président et le bureau

## NATATION, SPORT ADAPTÉ

Encore une fois, Céline FARDIN et Véronique BARON portent haut les couleurs d'Ambres.

Les deux nageuses se sont illustrées lors des derniers Championnats de France de natation Sport Adapté qui se sont déroulés à Vichy du 7 au 10 juin 2018.

Céline FARDIN a obtenu une médaille d'or sur 200 mètres dos et une médaille d'argent sur 100 mètres crawl.



Véronique BARON, quant à elle, a obtenu deux médailles d'or, sur 200 mètres 4 nages et sur 200 mètres dos, battant au passage le record de France. Pour compléter ce formidable palmarès, elle revient aussi avec deux médailles d'argent aux 100 mètres crawl/dos et aux 100 mètres brasse.

Il est à noter qu'elles ont participé à toutes les finales des nages où elles étaient engagées.

**Félicitations à nos deux Championnes de France, à leurs entraîneurs et au Castres Sports Nautiques le club où elles sont licenciées.**

# L'UNION SPORTIVE AMBRAISE... EST TOUJOURS LÀ !

Nous n'avons pas donné de nos nouvelles dans ce bulletin depuis quelques temps, faute de « plume » !

Mais l'USA est toujours présente dans le giron du football UFOLEP et sur le stade de La Garenne qui avait été ainsi baptisé à l'époque.

Cette appellation s'est un peu étioyée au fil des ans mais les souvenirs demeurent toujours pour les anciens qui ont « foulé cette herbe » dans des conditions parfois rudimentaires et bien loin du confort actuel !

Qu'importe, le club, créé en 1973 existe toujours et ceux qui le composent actuellement sont là pour le faire vivre intensément !

Ils mouillent le maillot pour « le clocher » même s'ils n'en font pas partie. Il faut justement leur rendre hommage et les remercier car ils viennent de Muret, de Toulouse ou des environs de Lavar ; ils ont la passion du ballon rond et apprécient l'ambiance ambraise !

Sportivement, l'équipe est managée par Christophe Maurette et présidée par un duo Maxime Sanchez-Anthony Frayssinet avec aux manettes administratives Christophe Corby au secrétariat et Hervé Lecocq à la trésorerie (un pilier de l'USA !). Le coach dispose de 13 joueurs licenciés et est entouré de 3 dirigeants eux-mêmes licenciés. Les entraînements se déroulent le jeudi soir.

Actuellement, L'USA évolue en première division UFOLEP de foot à 7 et occupe une quatrième place honorable juste à quelques encablures des leaders. Les matches à domicile se déroulent le dimanche matin à 10 heures.

Vous n'assisterez pas à une rencontre du PSG... mais le niveau est tout de même excellent !

Les après matches sont conviviaux au sein du club house attribué par la Mairie et aménagé par les dirigeants, joueurs et bénévoles du club.

Nous espérons que la saison 2018-2019 sera concluante dans les résultats tant en championnat qu'en coupe du Tarn où nous sommes qualifiés pour les huitièmes de finale (match le 10 février à 10 heures à Ambres contre Sérénac).

Nous avons organisé un vide grenier le 24 juin 2018 qui a remporté un vif succès et que nous renouvellerons le dimanche 23 juin 2019.

Nous vous remercions chaleureusement, ambraises et ambrais, pour l'excellent accueil que vous nous réservez lors de la présentation du calendrier.

Nos remerciements vont également à M. le Maire et son Equipe Municipale pour la mise à disposition des infrastructures relatives à la pratique de ce sport, aux services techniques pour l'entretien permanent du terrain ainsi qu'aux artisans, commerçants et entrepreneurs qui par leur sponsoring participent à la progression du club.

**2018 s'est éteint et 2019 s'est illuminé !**

Nous vous présentons à toutes et tous, sportives, sportifs ou non, nos meilleurs voeux de santé, de bonne humeur, de réussite, de prospérité et...  
TOUT LE BONHEUR DU MONDE !

*Sportivement,  
Maxime SANCHEZ et Anthony FRAYSSINET*



## CRÉATIFS DES 2 VALLÉES

### LE MARCHÉ

Après une année 2018 au cours de laquelle nous avons déplacé le Marché dans différents points du village pour trouver le meilleur emplacement, la mairie nous a accordé le lieu fixe du Parking de la salle des fêtes.

L'emplacement est donc aujourd'hui fixe, connu de tous, éclairé et signalé.

Que M. le maire, le Conseil Municipal et les employés communaux en soient remerciés.

Nous tenons également à remercier tous les clients fidèles ou occasionnels, de plus en plus nombreux, qui participent à la pérennité et au développement de ce marché

Enfin, un grand « Coup de Chapeau » et nos plus vifs remerciements aux artisans, commerçants, éleveurs, rôtisseurs, traiteurs, pâtisseries et maraîchers qui le font vivre.

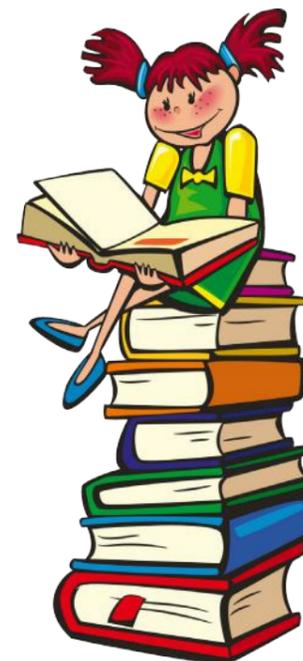
**Toujours présents quelque soit le temps, ils animent et dynamisent à la leur façon le village. Ils sont encore trop méconnus et vous attendent le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois pour vous présenter leurs spécialités.**

*Venez les visiter, vous serez surpris de la richesse et de la variété de ce qu'ils proposent !*



### LA BIBLIOTHÈQUE « BIBLIOVENT »

**Le savez-vous l'Association « Créatifs des 2 Vallées » a créé une bibliothèque partagée, libre d'accès et totalement gratuite ?**



A ce jour, environ 300 ouvrages décorent ses étagères sur lesquelles vous pouvez trouver des livres pour les tout-petits, les enfants et ados et bien sur les adultes. Il y en a vraiment pour tous les goûts et je remercie les personnes qui nous ont fait des dons de livres et qui font vivre cette bibliothèque.

L'endroit est sympathique avec chaises et bureau qui vous permettent de faire votre choix sous le préau ouvert de l'ancienne école, derrière la mairie. Venez la découvrir, de nouveaux ouvrages arrivent régulièrement...

Merci également aux utilisateurs qui participent spontanément à l'entretien du lieu en chassant les feuilles des arbres poussées là par le vent, en plaçant les livres dans les étagères, emportant même les cartons vides et inutilisables.

**Pour 2019, nous allons essayer de rendre notre information plus régulière. Nous envisageons une consultation libre par Doodle pour recueillir vos avis sur le développement du marché et les exposants que vous aimeriez y trouver.**

Bonne année 2019 à toutes et à tous et à très bientôt.

*L'équipe des l'association «Créatifs des 2 Vallées»*

# LE SMICTOM



Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets qui se répartissent en trois grandes familles :



Tél. 05 63 58 76 40  
www.sictom-lavaur.fr

## Objectif : Réduction des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

La loi sur la transition énergétique fixe des objectifs importants pour réduire l'enfouissement des déchets à l'horizon 2020 et 2025.

Le SMICTOM doit présenter tous les ans un bilan des tonnages enfouis, donc non valorisés : à ce jour c'est 225Kg par an et par habitant.

Ce chiffre est en constante régression grâce aux efforts de tous, environ -20% en 10 ans.

## Des gestes simples, plus de tri au quotidien, encore moins d'OMR :

- ➔ La caisse bleue : pour papiers, cartons, emballages métal, bouteilles et flacons en plastique
- ➔ Les colonnes à verre : pour les bouteilles, les bocaux (sans couvercle), en apport volontaire
- ➔ Le « STOP PUB » : 40 kg/an d'imprimés publicitaires envahissent votre boîte aux lettres
- ➔ Les poules « recycleuses » : une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an
- ➔ Le compostage domestique : faire son compost permet d'alléger de 30 à 40% sa poubelle, alors équipez-vous : le SMICTOM met à disposition des kits de compostage pour 12€ seulement

Christian Enjalbert et Didier Boudet, délégués pour Ambres, vous souhaitent une bonne année 2019.

**INFOS UTILES :** En 2019, pensez à faire isoler votre maison pour plus de confort et d'économies d'énergies, en été comme en hiver !

Pour les isolations thermiques combles-murs-planchers, vous pouvez bénéficier d'aides de l'état, comme le crédit d'impôts de 30%, les certificats d'économie d'énergies (primes CEE), l'éco chèque, etc. La mairie reste à votre disposition pour plus d'informations sur les entreprises locales agréées.

# RAPPEL SUR LES BRUITS DE VOISINAGE



Pour de bonnes relations avec votre voisinage, veuillez respecter la réglementation ci-dessous, mise en place par la préfecture du Tarn, notamment aux heures des repas.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 25 juillet 2000

ARTICLE 2 - Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 18 - Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h**  
**Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h**  
**Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Des précautions sont à prendre vis-à-vis du voisinage quand on possède un animal, quitte à utiliser un dispositif préventif dans le cas d'aboiements de chiens (collier anti-aboiements ou système d'arrosage piloté).

Il est également rappelé qu'il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique ainsi que dans les champs, les récoltes et les bois.

Nous vous engageons à respecter et à faire respecter ces directives en faisant preuve de bonne volonté afin que notre commune soit un havre de paix où il fait bon vivre en respectant son voisin pour le bonheur de tous.

## ÉTAT CIVIL 2018

### NAISSANCES,

Félicitations aux jeunes parents et à leur famille

#### Nés à lavaur

MOULIN Leny, le 18 janvier

BANQUET Camille, le 16 mars

PANFILOFF Emma, le 5 juin

TREBALAGE FABRE Olympe, le 18 août

GAU Benjamin et Lucas, le 4 décembre

### MARIAGES, Tous nos voeux de bonheur

BOUGLE Sandry et GERS Cédric, le 5 mai

DUPLATRE Ludivine et PASCAL Jean-Philippe, le 12 mai

VOLTAT Jérôme et WALTERS Stéphanie, le 21 juillet

KHATTOU Myriam et MESSAOUDENE Mouloud, le 15 septembre

### DÉCÈS, Nos sincères condoléances aux familles

BOUSCATEL Jean, le 28 avril

CAVALLO François, le 24 juin

GOUWY Arthur, le 22 septembre

## RENSEIGNEMENTS SERVICES PUBLICS

SMUR Lavaur.....	05 63 58 22 22
CENTRE HOSPITALIER Lavaur.....	05 63 58 81 81
SYNDICAT DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE.....	05 63 58 13 85
ESL REGIE ELECTRIQUE.....	05 63 58 03 61
Paroisse de Lavaur.....	05 63 58 06 37

## NOUVEAU à Ambres



**Biker's Station 81**

**Charrue Cédric**

Réparation et vente de vélos

bikerstation81@gmail.com

06 60 29 75 91

551, route de Gaillac  
81500 Ambres

# Les entreprises locales

A.C.C.T.B - Habitat clé en mains .....	06 89 75 63 19
ALGANS Myriam (Makina) - Brocante.....	05 63 58 07 47
AMBRES & COULEURS - Matérisite Coloriste en décor mural.....	06 22 69 73 15
BASTIDE Philippe - Auto-école.....	05 63 41 31 86
BELOU Stéphane - Maçonnerie générale – Carrelage.....	07 82 88 36 46
BIKER'S STATION 81 - Entretien et vente de vélos.....	06 60 29 75 91
BOULANGERIE DE BERTHALAY.....	06 10 63 24 78
CABANES Marie - Infirmière.....	05 63 83 02 58
CATHALA Alex - Maçonnerie générale - Terrassement.....	06 75 58 88 49
CHEZ JOHN - Restaurant.....	05 63 57 64 85
CUEILLETTE DU BOSQ - VIGNEAUX.....	05 63 41 30 93
DJEB'ELEC - Electricité générale - Climatisation.....	05 63 41 99 47
D'OC PLOMBERIE - Sanitaire - Chauffage.....	06 63 41 27 90
DOUY Christophe - Multi-services intérieur/extérieur.....	06 63 54 14 15
F.C.M. (Façades charpentes, enduits façades).....	05 63 58 62 95
GIROTTO Eric - Electricien.....	05.63.58.31.24
JUANICO Virginie - Coiffeuse à domicile.....	06 83 49 33 50
LAGRILLERE Andrée - GRIGNET Céline - Infirmières.....	05 63 58 50 99
L'ART DE LA PIZZA.....	06 63 81 50 43
LES PAINS D'AMBRES - Boulangerie - Pâtisserie.....	05 81 40 09 38
MA DECHETTERIE A DOMICILE.....	07 67 31 08 49
MARTINEZ Antoine - Plomberie.....	05 63 58 37 26
MILHAU Christian - Entrepreneur de battage.....	05 63 58 12 54
MILLET Bernard - Maçonnerie.....	05 63 58 28 62
MIQUEL Karine - fruits et légumes.....	05 63 58 28 90
MON SALON - Coiffure.....	05 63 42 60 62
MOZAIC KAF'TE - GOURMETS - Torréfaction artisanale.....	05 63 81 73 85
OLIVEIRA Fabrice - Elevage canin.....	05 63 58 65 05
NOYES-ROCACHE Arlette - Poulets fermier bio - œufs.....	05 63 58 40 97
PELISSIER Entreprise - Travaux agricoles.....	05 63 58 22 65
PETERS Isabelle - Orthophoniste.....	06 52 88 73 32
PUJOL David - Plomberie.....	05 63 41 66 40
ROSSONI Société - Travaux publics.....	05 63 58 30 52
ROUCOU Frédéric - Garage.....	05 63 41 48 82
ROZENBERG Rosette - Psychothérapeute bilingue.....	05 63 83 01 09
SAP - Outillage mécanique usinage.....	05 63 58 71 12
STUDIO Made by Mell - Photographe.....	06 37 16 28 72
SUC Jean-François - Mobilier, fer, enseignes, métallerie réparations.....	06 30 18 54 17
TARKALYS - Traducteur.....	05 63 58 18 49
TAXI AMBRAIS.....	05 63 58 63 62
TRIQUET Philippe - Plomberie - Chauffagiste - Energies renouvelables....	05 63 58 26 81

*N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie afin que votre entreprise figure sur cette liste*